

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du trois juin deux mil vingt

L'an deux mil vingt et le 3 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente n°1 – Place des Loisirs sous la présidence de Mr SOYER Jean, Maire.

Présents : M. SOYER Jean, Maire, Mmes : DUBREUIL Virginie, GAZEAU Marie-Renée, GUILBAUD Guylène, NOVALI Christiane, PONCET Nathalie, RABILLER Laëtitia, TROUILLARD Sabrina, Mrs BETHUYS Julien, FOURNIER Thierry, GUILBAUD Patrice, LECHAIRE Fabien, MICHON Stéphane, PROUX Olivier, SUIRE Christian.

FIXATION DES INDEMNITES ALLOUEES AUX ELUS

Le Conseil fixe les indemnités suivantes :

- Maire (Soyer Jean) : 26 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire, soit 1 011,24 € brut/mois.
- 1^{er} Adjoint (Poncet Nathalie) : 18,00 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire, soit 700,09 € brut/mois
- 2^{ème} Adjoint (Guilbaud Patrice), 3^{ème} Adjointe (Guilbaud Guylène) , 4^è Adjoint (Fournier Thierry) : 14,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire, soit 563,96 € brut/mois chacun.
- Conseillère municipale déléguée (Dubreuil Virginie) : 14,50 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire, soit 563,96 € brut/mois

DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE

Afin de faciliter le bon fonctionnement de l'administration communale, le Conseil donne délégation au maire, pour la durée de son mandat dans certains domaines.

ELECTION D'UN REPRESENTANT AU SYNDICAT MIXTE E-COLLECTIVITES AU SEIN DU COLLEGE DES COMMUNES

Le Conseil a élu Mr SUIRE Christian comme représentant du syndicat mixte e-collectivités.

DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil désigne les membres des différentes commissions communales.

En mairie, le 8 juin 2020
Le Maire,
Jean SOYER